



POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS

ÉLÉMENTAIRE



Pour entrer et sortir de l'enceinte scolaire,
les piétons passent exclusivement
par le portail piéton

Le matin

De 7h30 à 8h25, les enfants sont accueillis sur la cour de récréation. L'entrée se fait par le portail principal. Les parents peuvent accompagner leur enfant jusqu'au portail mais ne peuvent se rendre sur la cour qu'avec une autorisation préalable de l'établissement.

Nous vous remercions de veiller à ce que votre enfant ait bien toutes ses affaires. Nous ne pouvons pas gérer les oublis...

Le midi

De 13h20 à 13h30, les enfants externes sont accueillis sur la cour de récréation en passant par le portail principal.

Le soir

A 16h35, les élèves sortent :

- par le portail principal lorsqu'ils sont récupérés par un adulte (jusqu'à 16h55, vous pouvez récupérer votre enfant au portail principal).
- par le petit portail lorsqu'ils sont autorisés à sortir seul (carte de sortie à partir du CE2).

Entre 17h30 et 17h50, les parents peuvent récupérer leur enfant dans la classe de l'étude :

- CP : classe de CE2B
- CE1 : classe de CM1B
- CE2 : classe de CM2A (périodes 1 et 3) ou CE2C (période 2, 4 et 5)
- CM1 et CM2 : classe de CM2C (à l'étage en passant par l'escalier extérieur)

A 18h, les élèves de l'étude sortent par le petit portail.

De 18h à 19h (le lundi, mardi et jeudi) : les enfants sont en garderie maternelle.

Les retards :

Lorsque les portails sont fermés à clés, nous vous remercions de passer **par l'accueil** pour que votre enfant puisse se rendre en classe. La vie scolaire primaire sera avertie de l'arrivée de votre enfant.

Autorisation exceptionnelle de sortie pour soins réguliers ou rééducation durant le temps scolaire :

Si votre enfant est en **CE2, CM1 ou CM2**, nous vous demandons d'attendre à l'**accueil**. Votre enfant vous y rejoindra.

Seuls les parents d'élèves en CP et CE1 sont autorisés avec le "**Pass Visiteur**" à aller chercher leur enfant en classe à l'heure convenue.

Nous rappelons que sur les parkings et les espaces communs à l'ensemble scolaire, les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents.

Nous rappelons également que l'accès aux animaux n'est pas autorisé.